

## **Compte-rendu Conseil de perfectionnement du Centre de Formation des Apprentis du Sport et de l'Animation**

Le jeudi 05 décembre 2019 s'est déroulé le 2<sup>ème</sup> conseil de perfectionnement du CFA du Sport et de l'Animation. A cette occasion étaient réunis les professionnels des secteurs de l'animation et du sport et les représentants d'institutions (collectives, associatives, fédérales...).

Étaient présents :

- M. Petru Antone TOMASI (Président CSJC)
- M. Gilles TARNIER (Directeur CFA du Sport et de l'Animation de Corse/Directeur Services Actions du CSJC)
- M. Eric PASERO (Directeur CSJC)
- Mme Sylvie GHIPPONI-LAFOND (Directrice Adjointe CSJC)
- M. Stéphane TESTA (Directeur des Services Supports du CSJC)
- Mme Melissa POGGI (Coordination Formation CSJC)
- Mme Cynthia DUBERNARD (Assistante Services Actions CSJC)
- Mme Nathalie BATESTI (Assistante Administrative Formation CSJC)
- Mme Pascale ALFONSI (Collectivité de Corse – Directrice Adjointe Apprentissage)
- M. Antoine DE MONTERA (DIRECCTE - CDET)
- Mme Christine NATALI (Directrice du CPIE d'Ajaccio)
- M. Nicolas GAGLIARDI (DTR Ligue Corse de Football)
- M. Christophe DUMOULIN (Président de la Ligue Corse de Voile et Directeur Société Nautique d'Ajaccio)
- M. Alex COSTA (Professionnel Activités Nautiques)
- M. Alain LACHURIES (Expert pédagogique Plongée – Comité Corse de plongée)
- M. Pascal PERI (Professionnel de la Plongée)
- M. François TOMASI (syndicat APPN – SNAM)
- M. Carlu Andria ALBERTINI (Adjoint Administratif DRH PNRC – Stagiaire BPJEPS EEDD au CSJC)
- M. Alain BEZARD (Représentant des travailleurs Natation)
- Mme Vannina SAGET (DRJSCS de Corse – Responsable Pôle FCPE)
- M. David POCQ (Ligue Régional de rugby – Opérateur de formation partenaire - Directeur)
- M. Didier VEZZARO (Jeunesse Sport Formation – Opérateur de formation partenaire - Directeur)
- M. Loris LOUBIERE (Apprenti BPJEPS Activités de la Forme – Délégué élu des apprentis)
- M. Axel GAMBIN CARLOTTI (Stagiaire BPJEPS Activités Physiques Pour Tous « Natura è Ambiente » – Délégué élu des apprentis)

Étaient excusés :

- Mme Anissa FLORE AMZIANE (Directrice adjointe du CPIE d'Ajaccio)
- Mme Célia HUGON (Gérante Salle Urban Gym Ajaccio)
- M. Gérard CARLOTTI (Éducateur sportif Activités de la Forme)



- M. Frédéric FRESI (Syndicat APPN ET AMM)
- M. Jean-Pierre VIGNOCCHI (Président Adjoint Comité Régional Corse de la FFESSM)
- M. Joël RAFFALI (Président Comité Territorial du Sport Pour Tous)

Étaient absents :

- Mme Danielle MATTEI (représentante des employeurs – Association Alpha)
- MEDEF CORSE
- M. Philippe DESIRE (Directeur du CFA de la Corse-du-Sud)
- M. Thierry DOLL (Représentant les employeurs de la branche sports)

## **I - Introduction et présentation des actions réalisées par le CFA**

### **A - Introduction du Président du CSJC**

Le Président Petru Antone TOMASI présente dans un premier temps ses remerciements aux différentes parties prenantes, de leur présence.

Et ouvre ensuite ce deuxième conseil de perfectionnement du CFA, le premier conseil de perfectionnement ayant eu lieu en avril 2019.

Le Président rappelle l'historique de création du CFA, les volontés politiques d'accompagnement et de structuration, au vu de la réforme de l'apprentissage. Par ailleurs, c'est également l'occasion de valoriser la voie de l'apprentissage. Laquelle doit être envisagée comme perspective d'évolution et non comme voie de garage.

Il précise qu'il est nécessaire de faire preuve d'humilité et de vigilance, la réalité d'aujourd'hui n'étant pas celle de demain.

Il s'interroge également sur l'évolution et l'application de la réforme de l'apprentissage.

Quel avenir ?

### **B - Présentation des actions réalisées par le CFA**

M. Gilles TARNIER présente l'ordre du jour de ce conseil, ainsi que les divers partenaires intervenants dans le cadre du CFA.

Mme Melissa POGGI présente les prospections réalisées concernant le DEJEPS. Et s'adresse à l'instance pour savoir s'il est possible d'envisager un Contrat Territorial d'Objectif et de Progrès.

## II – Ouvertures de sessions de formations pour 2020 et perspectives.

### **A - Échanges concernant les nouvelles sessions de formations organisées en 2020**

M. Gilles TARNIER concernant le BPJEPS Subaquatique fait le constat suivant : il y a peu, voire pas de professionnels dans ce secteur. L'ouverture de ce BPJEPS répond donc à un besoin de professionnalisation dans ce domaine sur le territoire insulaire.

A ce sujet, M. Pascal PERI rappelle que lors de la haute saison il est difficile d'embaucher en environnement spécifique. Les différentes entités institutionnelles et fédérales ne permettent pas, à l'heure actuelle, de trouver des solutions satisfaisantes pour les titulaires de qualifications fédérales, de travailler contre rémunération.

Face à ce constat un partenariat tri partie est créé : CFA du sport et de l'animation/professionnels du secteur /CREPS Antibes.

M. Alain LACHURIES estime que le DEJEPS SUBAQUATIQUE doit être considéré comme une piste de réflexion pour une ouverture de session future, au niveau local. En concertation avec la fédération.

Mme Christine VITALI, s'interroge sur l'existence de personnes qualifiées pour le DEJEPS ou BPJEPS dans ce domaine.

Il faut en effet des personnes ayant les compétences nécessaires pour intervenir dans les différents UC des formations, mais aussi pour pouvoir effectuer un accompagnement des stagiaires en structure.

M. Alain LACHURIES confirme qu'il existe bien des personnes qualifiées. Cependant ces dernières sont peu nombreuses et il apparaît difficile de pouvoir les mobiliser sur le long terme pour des actions de formation.

M. Pascal PERI précise, que le BPJEPS ne s'adresse pas aux titulaires du MF4.

Il s'adresse aux novices car il y a une préformation en amont de l'ouverture du BPJEPS.

Profil du candidat:

-soit formé par son club et répond aux exigences préalables

-soit rentre en préformation

-niveau MF1 = UC 1 et UC 2

Mme Sylvie GHIPPONI-LAFOND précise que la base nautique du CSJC au port Charles ORNANO fait l'objet d'une remise en état, et ce afin de permettre l'organisation des formations dans les meilleures conditions.

M. Nicolas GAGLIARDI partage sa satisfaction sur le déroulement du BPJEPS APT Sport co, comprenant une bi-qualification fédérale de 195H. Équivalent au Brevet Moniteur de Football. Son souhait est de voir reconduire cette action.

M. Didier VEZZARO, qui assure la délégation d'enseignement via l'organisme de formation JSF, précise que le groupe est très investi et à 100% présent. Les cours sont dispensés à Ste Lucie où les infrastructures sont très propices à l'apprentissage, ainsi qu'au CSJC. A raison d'une semaine sur deux.

M. Nicolas GAGLIARDI relate l'absence de la fédération sur la semaine de positionnement et les TEP, qu'il faudrait intégrer à l'avenir.

Le Président Petru Antone TOMASI souhaite savoir quelles sont les remontées de terrain vis à vis des clubs concernés ?

Concernant les remontées de terrain, M. David POCQ, également chargé de la délégation d'enseignement, pour moitié, précise que les retours sont positifs. En effet les clubs apprécient d'avoir les jeunes sur les temps périscolaire. La formule d'un jour par semaine répond à ce type de professionnalisation des sportifs.

M. Nicolas GAGLIARDI confirme ces propos en les illustrant par des exemples.

M. Eric PASERO relate l'intérêt suscité pour ce type de formation, par d'autres fédérations et clubs (tennis...).

M. Gilles TARNIER prend la parole pour évoquer la prochaine ouverture du BPJEPS CKDA. La volonté étant de proposer une formation qui corresponde aux besoins du territoire.

M. François TOMASI, à propos du lien entre APT NA et le cursus complémentaire CKDA effectue le constat suivant : les recrutements sont compliqués au niveau insulaire, il est nécessaire d'avoir des profils plurivalents afin d'assurer à la fois du loisir et du spécifique. Le BPJESP APT NA complété par le CKDA permet plus de réactivité et assure une meilleure insertion professionnelle.

M. Gilles TARNIER, évoque que dans l'environnement de la pleine nature, il est possible d'envisager un projet dans les activités nautiques.

M. Christophe DUMOULIN précise qu'il faut une année de travail pour recenser le vivier existant, et permettre ensuite une ouverture de formation en septembre 2021. Qui servirait l'ouverture d'un CQP voile.

Le Président Petru Antone TOMASI précise que la volonté du CFA, dans le respect de la réglementation actuelle, est de mettre en place des formations qui tiennent compte des particularités géographiques insulaires.

Le Président déplore, les freins imposés par le cadre réglementaire qui entravent le développement économique et la valorisation du patrimoine du fait qu'on ne puisse pas proposer des formations en environnement spécifique.

M. Gilles TARNIER répond qu'il faut se référer au modèle du subaquatique, en dupliquant les partenariats.

M. François TOMASI restitue l'environnement spécifique et sa genèse. Il note l'existence d'un paradoxe, les diplômés qui se déroulaient en région sont actuellement assurés au national et ce, alors que les massifs sont différents d'une région à l'autre. Par ailleurs, il n'est plus envisageable d'assurer les AMM avec les CREPS. La jeunesse, rurale et montagnarde ne voit pas de perspectives d'émancipation...pourquoi pas inventer une « spécificité régionale » sur l'exemple des accompagnateurs en marée basse au Mont St Michel ?

Le Président Petru Antone TOMASI note qu'il faut mettre en cohérence la stratégie de quotation entre les diplômés pour instaurer les limites de pratiques avec tel ou tel diplôme. Actuellement, cela est difficilement lisible pour les futurs éducateurs sportifs.

M. François TOMASI précise que les formations actuelles peuvent servir « d'escaliers » pour gravir les compétences complémentaires. Il déplore que seules les fédérations puissent proposer les prérogatives (échelons) spécifique. Il serait intéressant qu'une répartition plus équitable soit faite entre les fédérations, les professionnels et les OF.

M. Pascal PERI relève que les fédérations sont, avant tout, un organe politique. Les CREPS eux, sont apolitique donc non partie prenante. Les étiquettes fédérales peuvent être à l'origine d'animosité et créer des barrières entre les pros.

## **B - Budget du CFA et financements**

M. Stéphane TESTA à propos du budget précise que ce dernier a la particularité d'avoir une section investissement, qui n'est pas nécessairement reconductible.

Le vote du budget se réalise en conseil d'administration. Le CFA dispose d'un budget annexe à celui du CSJC. En 2020 la réforme de l'apprentissage prévoit des fonds alloués par les OPCO.

Mme Pascale ALFONSI précise les dotations de la Collectivité de Corse et confirme que seuls les OPCO financent l'apprentissage. Une dotation CdC peut s'envisager si le CFA rencontre des difficultés financières.

M. Gilles TARNIER précise que le financeur référent est l'AFDAS (avec antenne à venir sur la Corse).

## **C - Échanges entre les différents représentants**

Mme Vannina SAGET relate l'investissement des équipes, ainsi que l'engagement du tissu socio-économique. Elle précise également que l'État reste à l'écoute des besoins de formation en fonction de la réalité du territoire et de ce qui est réalisable.

M. Carlu-Andria ALBERTINI note que la formation BPJEPS EDD, qui a débuté en janvier 2019 pour une durée de 3 ans, est nécessaire pour les agents du PNRC, gardiens de refuges pour la plupart. Cette formation permet de créer des perspectives de développement : accueil de scolaire... Des interventions au sein des écoles se sont déroulées notamment au groupe scolaire de Bastelica.

Le Président Petru Antone TOMASI, en sa qualité de conseiller exécutif et membre du syndicat mixte du PNRC, confirme l'intérêt de cette formation.

L'accueil du public requiert une vraie posture pédagogique, il n'est pas seulement question de vendre des nuitées...

Plus globalement, il s'agit de faire monter en compétence des professionnels, mais également d'insérer les jeunes non qualifiés.

M. Gilles TARNIER remercie Christine NATALI pour la présence du CPIE et également pour leur investissement sur la transmission de connaissances autour des notions propres à la protection de l'environnement, de gestes éco-citoyen, de veille scientifique...

Anissa FLORE s'excuse de son absence.

Mme Pascale ALFONSI fait savoir que la CdC a un fond social à l'apprentissage qui est géré par la Mission Locale (mobilité...).

Mme Sylvie GHIPPONI-LAFOND précise qu'une conseillère MILO viendra au CSJC afin d'assurer une permanence à raison d'une fois par semaine.

M. Antoine DEMONTERA intervient car il croit fermement en l'apprentissage et en fait la promotion et à titre professionnel et personnel.

### **III - Témoignages des apprentis/stagiaires**

#### **A - Témoignage Axel GAMBIN-CARLOTTI : Stagiaire BPJEPS Activités Physiques Pour Tous « Natura à Ambiente »**

Autodidacte dans le domaine sportif, M. Axel GAMBIN-CARLOTTI a ainsi souhaité rentrer en formation. Il a découvert le CSJC grâce à son réseau personnel : famille, amis.

Il relate un bon encadrement et un bon suivi, aussi bien sur le contenu des formations qu'au niveau du suivi administratif effectué par le service formation.

Chaque profil est accompagné en fonction de « où il vient », la formation est donc adaptée à chaque cas.

Axel s'estime chanceux d'être dans ce cadre et a une réelle envie d'évolution, il est heureux de découvrir l'engouement des différents partenaires présents à ce conseil de perfectionnement.

Il répond aux questions diverses: informe qu'il est issu du milieu associatif.

Sa perspective professionnelle est de pouvoir travailler dans plusieurs domaines en fonction de la localité.

#### **B - Témoignage Loris LOUBIERE : Apprenti BPJEPS Activités de la Forme**

M. Loris LOUBIERE présente la formation dans laquelle il est engagé.

Il est titulaire d'un DEUG en science pôle ingénieur, il était chef de projet dans une Start up.

Passionné de rugby A 13. Puis depuis 2 ans, il est très axé sur le crossfit

Il fait le témoignage suivant : « par manque de communication les informations sur le BPJEPS sont erronées...ma témérité et ma rencontre avec le personnel du CSJC a fait tomber les barrières du financement (frein principal en amont).Le cursus traditionnel n'assure pas la réussite.

Le rapprochement avec les structures est un travail conséquent à mener de la part du CSJC (plus de

sensibilisation...).

Donc j'ai intégré le BPJEPS AF et il y a une bonne cohésion, un corps de formateurs très investi, et une équipe administrative à l'écoute.

Je vais essayer de faire entendre à mes collègues le dynamisme et la volonté d'aller de l'avant que j'ai entendu dans ce conseil de perfectionnement ».

### **C - Interventions suite aux témoignages**

Mme Vannina SAGET rebondit sur les propos de Loris, en conseillant au CFA d'élaborer des plaquettes d'informations.

Le Président Petru Antone TOMASI s'appuie sur le témoignage de Loris pour mettre en évidence la valeur d'un parcours d'apprentissage.

M. Gilles TARNIER témoigne de sa propre expérience : « la voie professionnelle m'a rattrapée d'un échec scolaire ».

M. Yann DELSAUX évoque l'histoire de sa prise de poste au CSJC ainsi que son engagement dans la jeunesse et dans la transmission de compétences. Qu'il souhaite partager au sein des formations.

M. Alexandre COSTA (travaille en collaboration avec l'école de voile) note que le BPVOILE est intéressant en plus de l'intégration du foil qui donne un nouveau souffle aux écoles de voiles. Il constate que très peu de corses sont qualifiés ... souvent recrutés aux Antilles

M. Alain BEZARD (DTN natation) relate que la natation « connaît un grand désamour » dicit ministre des sports. Mais c'est un domaine où il y aura des besoins du fait de nombreux départs à la retraite. Il précise que le BPJEPS AAN est un diplôme qui assure l'insertion professionnelle.

M. Loris LOUBIERE précise que beaucoup de saisonniers BNSSA sont recrutés sur le continent, notamment par le SDIS de Bastia.

### **IV - Conclusion et convivialités**

M. Gilles TARNIER donne le clap de fin de ce 2<sup>ème</sup> conseil de perfectionnement du CFA, et remercie les partenaires.

Le Président Petru Antone TOMASI note qu'au cours de ce conseil les échanges ont été riches et permettent de faire émerger des pistes d'amélioration, mais aussi les difficultés qui peuvent être rencontrées.

Il est donc l'occasion de réunir les idées et de créer les initiatives.

Il précise qu'un nouveau conseil aura lieu à la rentrée prochaine, une fois que le budget sera voté.

Il présente ses remerciements aux équipes.